

POINTS D'ATTENTION :

- 1 MENTION RGE :** seuls les travaux réalisés par un artisan Reconnu Garant de l'Environnement (RGE) peuvent bénéficier des aides financières, sauf pour la TVA à 5,5%. Il est de votre responsabilité de vérifier que cet artisan est qualifié RGE à la date de réalisation des travaux et pour les travaux spécifiquement entrepris. Pour vérifier la validité de leur certificat et le domaine de travaux pour lesquels votre artisan est certifié, consultez : www.faire.gouv.fr/trouvez-un-professionnel
En cas de sous-traitance, le devis doit mentionner le N° de certification RGE de l'entreprise qui réalise les travaux.
- 2 DESCRIPTION PRÉCISE ET CHIFFRÉE DES TRAVAUX :** Afin de différencier ce qui est éligible ou non aux aides financières, chaque élément d'équipement et de main d'œuvre doit apparaître séparément. Par exemple, un nouveau radiateur ne sera pas éligible mais une sonde extérieure pour la régulation du chauffage le sera.
- 3 TVA À TAUX RÉDUIT :** les travaux d'amélioration de la performance énergétique bénéficient d'une TVA à 5.5%. Elle s'étend également aux travaux induits, c'est-à-dire les travaux indissociablement liés aux premiers (par exemple l'enlèvement de l'ancienne chaudière ou le parement de finition après travaux d'isolation). Il est donc impératif de séparer les coûts pour différencier les postes de travaux facturés à 5.5%, 10% et 20%.
- 4 NORMES ET CRITÈRES TECHNIQUES DE PERFORMANCES :** seules les installations vérifiant des normes et/ou critères techniques minimums peuvent bénéficier des aides financières. Ces critères sont les mêmes pour la grande majorité des aides.

PRÉCISIONS SUR LES CRITÈRES TECHNIQUES DE PERFORMANCES QUI DOIVENT APPARAÎTRE SUR VOTRE DEVIS

L'ISOLATION

distinction isolation intérieure/extérieure, marque et référence de l'isolant, surface totale isolée, valeur de la résistance thermique posée (sans compter l'existant), norme correspondante et N° ACERMI du matériau.

OUVRANTS

valeurs Ud pour les portes, Uw et Sw pour les parois vitrées. S'il s'agit d'un remplacement de simple vitrage, le préciser.

POÊLE OU INSERT

puissance, rendement, taux d'émission de particules fines, taux d'émission de monoxyde de carbone et indice de performance environnementale.

SYSTÈME DE CHAUFFAGE

puissance, efficacité énergétique saisonnière (E_{tas}) ou rendement saisonnier, ainsi que norme NF de l'appareil.

CHAUFFE-EAU SOLAIRE

surface des capteurs solaires, certification CSTBat ou équivalent et efficacité énergétique saisonnière.

PLUS DE DÉTAILS SUR LE SITE DU SERVICE INFO->ENERGIE :

www.infoenergie38.org/mon-projet-mes-aides-financieres/



MAISONS INDIVIDUELLES

SAVOIR DÉCHIFFRER UN DEVIS
Une étape indispensable pour solliciter des aides financières

Réaliser la rénovation énergétique de sa maison est une opération qui peut avoir une incidence sensible sur votre budget. Pour alléger ce dernier, vous pouvez solliciter de nombreuses aides, qui sont de diverses natures : éco-prêt à taux zéro, primes énergie, aides de l'état et des collectivités locales...

Autant de dispositifs très intéressants, mais pour lesquels il est indispensable de respecter certaines conditions impératives.

L'ensemble des artisans impliqués dans le processus de rénovation doivent ainsi vous fournir des informations rigoureuses, informations vous garantissant la performance des matériaux ou équipements mis en œuvre, et la possibilité de solliciter ces aides financières.

Certaines informations et mentions légales doivent apparaître lisiblement dans les devis et factures des entreprises que vous allez retenir. Ces informations obligatoires sécurisent le contrat et sont requises pour l'obtention des aides.

Avec ce document, Mur|Mur 2 vous permet de vous assurer que vos devis sont bien compatibles avec les réglementations en vigueur.

DATE DE LA VISITE PRÉALABLE

à l'établissement du devis

SIGNES DE QUALITÉ RGE

N° de certification et nom de l'organisme qualifiant



DEVIS n° 123-456
13/06/2020

2 DESCRIPTION PRÉCISE

et chiffrée des différentes catégories de travaux

Nom de l'entreprise
Adresse
38123 COMMUNE
Tél - 07 12 23 45 56
Courriel - contact@entreprise.fr

Adresse du chantier (si différente de celle du client)
Date de la visite :
10/06/2020

3 SI DIFFÉRENTS TAUX DE TVA :

précision du taux à chaque ligne

Devis N° 123-456 :
Isolation des combles, menuiseries, poêle à granulés et chauffe-eau solaire
Travaux réalisables sur 2 semaines, à partir du 12/07/2020 (dates et durée approximatives)

2 SÉPARATION DES COÛTS

matériel / main d'oeuvre

N°	Désignation	Q _u	Prix Unitaire HT	Montant HT	TVA
1	Fenêtres Bois-Aluminium, Marque et référence du produit , 800 x 1050 mm, DV 4/16/4 argon avec warmedge, classement AEV : A4 E7 V2 Uw = 1.3W/m².K, Sw = 0.4, en remplacement de simple vitrage	4	625,10	2 500,40	(1)
2	Forfait pose comprenant : dépose et évacuation des anciennes menuiseries, pose et réglages (dont gestion de l'étanchéité à l'air par compribandé)	1	754,26	754,26	(1)
3	Fourniture et pose d'une porte intérieure bois, 830 x 2040 mm	1	299,00	299,00	(2)
4	Ouate de cellulose soufflée dans les combles perdus, 66 m² Marque et référence du produit , NF EN 12664, ACERMI n° 12/151/779 Épaisseur avant tassement : 45 cm, soit R = 9.0 m².K/W Épaisseur après tassement : 38 cm, soit R = 7.6 m².K/W	66	33,00	2 178,00	(1)
5	Poêle à granulés, Marque et référence du produit , 8kW, flamme verte 7*, NF EN 14785 Rendement 90.7% , taux de CO=0.015% , indice de performance environnementale I=0.07 et taux d'émission de particules PM=21mg/Nm³	1	3 098,00	3 098,00	(1)
6	Conduit de raccordement et tubage du boisseau existant	1	1 125,00	1 125,00	(1)
7	Pose du poêle et du conduit	1	473,97	473,97	(1)
8	Kit chauffe-eau solaire individuel Marque et référence du produit comprenant un ballon de 300 litres et 4.4m² de capteurs, certifié CSTBat , efficacité énergétique de 78% pour soutirage L	1	4 170,50	4 170,50	(1)
9	Pose du chauffe-eau solaire sous-traitée à « entreprise 2 », RGE Qualisol QS/45633	1	1 158,00	1 158,00	(1)

SOUS-TRAITANCE :

Numéro de certification RGE de l'entreprise qui effectue ces travaux

Bon pour accord, lu et approuvé :

Montant total HT	15 757,13 €
Montant de la TVA (1) à 5,5 %	850,20 €
Montant de la TVA (2) à 10 %	29,90 €
Montant total TTC	16 637,23 €

Devis valable 2 mois.

Conditions de règlement : 30 % à la commande, solde après exécution, à la réception de la facture.

Délai de rétractation de 14 jours.

Nom de l'entreprise, raison sociale, forme juridique, montant du capital social
Adresse du siège social
N° d'identification (RM, RCS ou SIREN), N° de TVA intracommunautaire Assurance décennale ASSURLAND + adresse, N° de police et couverture géographique

4

NORMES ET CRITERES TECHNIQUES DE PERFORMANCE :

surlignés en jaune dans le texte ci-dessus

Somme globale à payer HT et TTC

+ PRÉCISION DES TAUX DE TVA